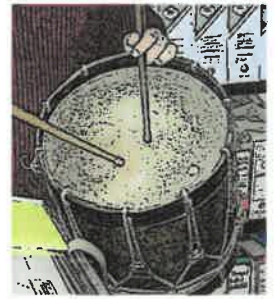


Tambour battant



Edito

L'inauguration du silo, de la cour d'école et des travaux de la cantine a eu lieu le 18 juillet dernier en présence de nombreuses personnalités. Elle a permis de présenter le travail des agriculteurs de la SCIC Bois Énergie Bocage qui fournissent les plaquettes de bois stockées au silo, les avantages de l'autoconsommation collective et l'économie générée pour la commune avec ENEDIS, le savoir faire des entreprises locales (Etp Laumonier et Mazerat) qui ont réalisé notre belle cour et celui du cuisinier (Quentin) de la cantine avec le buffet servi à l'occasion ! Cette mise en lumière a valorisé notre village et son dynamisme .

Samedi 30 août la course cycliste terminera les vacances après la réussite du challenge Jean Yves Jacquet/Stéphane Courtot organisé par l'Etoile Sportive de Marçais au terrain de football.

A partir de début septembre commenceront une série de travaux dont les plus importants sont au centre bourg : explications au verso de ce journal. L'équipe municipale souhaite une bonne rentrée à toutes et tous. Elle a une pensée particulière pour les enfants de l'école dont les plus grands vont profiter de locaux pratiques et joliment rénovés à Orcenais !



**Samedi
30
août
Prix de Marçais**

Compétition ouverte aux licenciés UFOLEP adultes et jeunes sur un circuit de 6,6 km.

Organisation assurée par le club de l'ECOM. Buvette sur le site.

- 13h30: 3ème catégorie + 15/16 ans
- 13h34: 13/14 ans
- 13h35: 4ème catégorie
- 15h30: 1ère catégorie
- 15h35: 2ème catégorie

A partir de 17h30/18h : remise des prix de la course et du Challenge de l'ECOM
Vin d'honneur offert par la municipalité aux coureurs, organisateurs et habitants .

Année 16,
n°78

Août septembre
2025



Mardi 9 et mercredi
10 septembre au stade

Pour prolonger
l'été, pensez au
Barouette, bar
ambulante, place
de l'église le
vendredi soir !

Consignes et conseils

Attention au sens de circulation sur le circuit pendant la course : respectez les consignes des signaleurs. Seront en sens unique : les routes de la Font des Landes (interdite dans le sens bourg / Pont des Chaumes) et de Giraudet (interdite entre Villeneuve et le bourg)

N'hésitez pas à vous installer sur le parcours en sécurité et sans créer d'obstacle pour soutenir les coureurs .



Téléphone: 02 48 96 12 31
Télécopie : 02 48 56 37 99
Courriel :
mairie-marcais@orange.fr

**Pour suivre
l'actualité
de la
commune
Consultez
sa page
Facebook**

Ouverture de la mairie et de la poste

La mairie et la poste
sont ouvertes du mardi
au samedi matin de 10h
à 12h.

Le secrétariat de mairie
est ouvert aussi l'après-
midi de mardi à vendredi
de 14h à 18h.

A SAVOIR

Toute intervention sur le
domaine public est
interdite aux personnes
privées (article R*116-2
du code de la voirie) .

Une autorisation peut
être accordée sur
demande justifiée. Elle
l'est toujours sous
réserve de non
dégradation ou de
remise en état du site.
Pour le domaine
communal c'est au maire
qu'il faut la demander.
Aucune autorisation
n'est possible en
revanche pour
l'épandage de produits
phytosanitaires qui sont
totalement interdits dans
l'espace public.

RENOVATION DU CENTRE BOURG

Les travaux du centre bourg vont débuter début septembre et ils occasionneront des perturbations de circulation dans le centre bourg pendant quelques mois.

L'aménagement couvrira

- la Grand rue : réfection des trottoirs en béton désactivé clair, aménagement de places de parking et de platebandes,
- le carrefour des Vaslins : déplacement de la croix dans un parterre fleuri, rond point au sol permettant le passage des engins agricoles,
- la rue du Stade : aménagement des trottoirs en stabilisé clair, entrées de maisons en béton désactivé .

Les marges de manœuvre pour les choix d'aménagement ont été faibles dans ce projet : contraintes liées à la voirie (étroite côté église), passage d'engins agricoles, obligations réglementaires et sécuritaires ... sans parler des nécessaires limites financières. Les réunions préalables ont systématiquement associé le service de la route du Département pour respecter ses exigences. En effet le Département gère les routes qui traversent Marçais. Il s'est d'ailleurs engagé à refaire la bande de roulement de la chaussée en fin de travaux.

De ce fait la réunion avec les riverains s'est faite tardivement. Les remarques des participants ont souvent rejoint celles des conseillers municipaux lors de l'élaboration . Ainsi malgré les demandes au bureau d'étude aucune solution n'a pu être trouvée pour sauvegarder le platane ou l'emplacement de la croix. Néanmoins ce projet promet une belle transformation de notre centre bourg.

Les travaux dureront trois mois environ et la rue sera fermée pendant le chantier de 7h30 et 17h30 du lundi au jeudi et de 7h30 à 12h le vendredi. Le maître d'œuvre et l'entreprise se sont engagés à tenir compte des contraintes des riverains. La mise en place de la déviation relève du service de la Route du Département mais merci d'avertir la mairie de toute anomalie .

Pour ce projet d'un montant prévisionnel de 240000€ la commune a obtenu un financement de l'État (35 % du total), des Amendes de Police (20000€), du Département (24000€) ainsi que de la Communauté de Communes (35000€) soit au total 68 % du coût prévisible.